

Ces matières qu'on ne peut plus enseigner à l'école

Histoire, géographie, biologie, sport, musique i ou dessin..., quand les crispations confessionnelles { s'invitent à l'école, les enseignants se retrouvent seuls face aux revendications religieuses de certains élèves. Et en sont réduits à trouver des parades ou à éviter les sujets qui fâchent.

Par Anna Topaloff



Julien (1), prof de sciences de la vie et de la Terre dans un collège de banlieue parisienne, sort un paquet de copies de sa sacoche. Sur 32, trois sont totalement blanches. Thème de l'interro : Darwin et sa théorie de l'évolution. Il montre l'une d'entre elles, où un élève a écrit : « *Je ne crois pas en cette théorie, je n'ai rien d'autre à dire.* » Julien soupire : « *Chaque année, c'est pareil, j'ai des gamins qui préfèrent avoir zéro plutôt que d'écrire que l'homme descend du singe. Cette fois, ce sont deux élèves se réclamant du salafisme et un appartenant aux Témoins de Jéhovah...* » Parce qu'il remet en question l'existence d'un dieu, le darwinisme passe mal auprès d'élèves très attachés à leurs convictions religieuses. Que la foi s'invite à l'école, ce n'est pas une nouveauté. Mais, jusque-là, on avait plutôt l'habitude d'entendre des professeurs d'histoire s'insurger contre leurs difficultés à enseigner la Shoah ou le conflit israélo-palestinien. Voilà que les crispations confessionnelles s'immiscitent, désormais, dans les cours de biologie. « *Et aussi en français, en musique, en dessin, en sport... Aujourd'hui, toutes les disciplines peuvent être contestées par les élèves ou leurs familles, pour des motifs religieux* », assure Caroline Bray, chargée de mission au Haut-Conseil à l'intégration (HCl) et corédactrice d'un rap-

port sur les atteintes à la laïcité à l'école (2), dont la teneur fait froid dans le dos. On y apprend que, « *dans un nombre croissant d'établissements* », il n'est « *pas rare* » que des parents refusent d'envoyer leur enfant à l'école primaire les jours où l'on étudie la christianisation du monde gallo-romain ou lors de visites d'églises et de cimetières juifs. On y découvre que des collégiens boycottent les cours de musique parce qu'on y entend des chants profanes ou ceux de dessin parce qu'on doit y reproduire des visages humains...

Lame de fond ?

Des histoires troublantes... mais indénombrables. La plupart des auditions organisées par le HCl étant protégées par l'anonymat, il s'avère impossible d'enquêter plus avant sur ces affaires-là. Le même problème s'est posé à Marianne : des enseignants confrontés aux revendications religieuses de leurs élèves, nous en avons rencontré, mais tous ont refusé d'apparaître nommément dans le journal ! Peur des représailles ou d'être étiquetés par leurs collègues comme le prof qui ne sait pas « tenir » sa classe, ils préfèrent n'évoquer ces questions qu'à voix basse. On peut

le comprendre. Dans le cadre de cette enquête, combien de fois avons-nous entendu cette rengaine tellement pratique : « *Un prof qui a du mal à enseigner Darwin ou la Shoah est un prof qui a du mal... en généra !* » N'empêche, Serge Lacassie, président de l'Association des professeurs de biologie et de géologie (APBG), reconnaît que ses collègues ont régulièrement de « gros soucis » à aborder certaines parties du programme.

Épiphénomène ou lame de fond ? Personne n'est capable de mesurer l'ampleur de la

« De plus en plus d'élèves musulmans estiment qu'il leur est interdit d'évoquer la sexualité avec une femme, fût-elle prof de bio. »

contestation des enseignements scolaires au nom de la religion. Seule certitude : des profs l'ont vécue. Comme Marion, prof de biologie dans la région lilloise, qui s'est récemment retrouvée à donner un cours d'éducation sexuelle dans les « *les cris, les hurlements et les insultes* ». Quinze ans qu'elle enseigne dans ce collège au cœur d'un quartier sensible et elle n'avait jamais vu ça. « *Depuis qu'un imam*

salafiste a pris la tête de la mosquée de la cité l'an dernier de plus en plus d'élèves estiment qu'il leur est interdit d'évoquer ces questions avec une femme, fût-elle prof de bio ». Quant à Valentin, professeur de sport en région parisienne, ses collégiens désertent

massivement la piscine en période de ramadan par crainte d'avaloir de l'eau par inadvertance. « *Il m'est difficile de faire la différence entre ce qui relève de la pression religieuse et du simple prétexte pour sécher la piscine. Hors période déjeune aussi, ils ont toujours une bonne excuse : des filles sont indisposées chaque semaine et des garçons souffrent d'une sinusite en permanence ! Pendant le ramadan, ils utilisent celle-là.* » Dans le doute, Valentin jongle avec son calendrier pour éviter de caler la piscine pendant le jeûne musulman... Comme bon nombre de ses confrères, qui doivent trouver des parades pour que la foi de leurs élèves ne les empêche pas de faire leur métier.

Car les profs sont bien seuls face aux revendications religieuses de leurs classes. Amélie, enseignante en français dans un collège marseillais, en sait quelque chose. Chaque année elle doit faire face aux remontrances des parents d'élèves « *musulmans, juifs, protestants évangélistes, hindouistes...* » qui l'accusent « *[d'endoctriner] les enfants* ». Son crime ? Leur faire étudier des extraits de la Bible, de la Torah et du Coran, comme le préconisent pourtant les directives du ministère. Elle a toujours su que ce thème pouvait lui poser problème : « *Déjà, à l'IUFM, on m'avait conseillé de zapper cette séquence pour éviter les difficultés avec : les élèves...* » Mais Amélie n'avait pas prévu qu'elle devrait monter seule au front : « *Dès les premières remarques des familles, mon principal m'a dit de laisser tomber cette partie du cours. L'année suivante, quand les familles ont de nouveau râlé, il a insinué que c'était moi qui cherchais les ennuis en persistant à suivre le programme !* » La palme de l'hypocrisie revient au rectorat : « *Ils m'ont j'ai une belle réponse incantatoire sur le mode "Nous sommes très attachés à la laïcité", mais ils ne m'ont donné aucun conseil pratique.* » Cela changera peut-être bientôt. Bernard Dubreuil, directeur adjoint du cabinet de Luc Chatel, annonce que, début février, le ministère de l'Éducation nationale a confié au HCl

Pour préserver la laïcité de l'école et ne pas entrer en conflit avec leurs classes, des profs en viennent à demander à des religieux de cautionner leur enseignement !

une mission baptisée « *Pédagogie de la laïcité* » dont le but est, justement, de mettre à la disposition des enseignants « *des outils conceptuels et pédagogiques nécessaires pour réagir aux différentes formes de contestation* ».

Système D

En attendant que cette mission porte ses fruits, c'est le système D qui prévaut. Quitte à bousculer les traditions de l'école de la République ! Excédée de voir ses élèves musulmans refuser de disséquer des cœurs de porc au motif que l'animal est *haram*. Carole, enseignante en biologie dans le Nord de la France, a carrément invité l'imam du quartier dans sa classe pour qu'il explique que, si l'islam interdit de manger de la viande de porc, il ne réprovoque pas le fait de le toucher pour comprendre le fonctionnement de ses organes : « *Depuis qu'il vient chaque année, je n'ai plus de problème.* »

Voilà comment, pour préserver la laïcité de l'école, des profs en viennent à demander à des religieux de cautionner leur enseignement ! La pratique ne fait pas l'unanimité. Si Serge Lacassie refuse de « *jeter la pierre à ces collègues qui sont confrontés à de telles situations de blocage qu'ils doivent trouver des solutions pragmatiques* », il rappelle que le recours à une autorité religieuse constitue une « *atteinte au principe de laïcité* ».

D'ailleurs, l'Éducation nationale réprovoque ce genre d'initiative. C'est ce qu'a appris Catherine Pederzoli, professeur d'histoire à Nancy, suspendue pour quatre mois en septembre 2010. Habitée à convier un rabbin et un imam aux voyages scolaires qu'elle organise tous les ans à Auschwitz, elle a été épinglée, dans un rapport d'inspection, pour avoir « *enfreint, de manière répétée et "officialisée", les principes de laïcité et de neutralité religieuse organisant l'école républicaine* ».

Reste que l'appel à des responsables religieux n'est pas monnaie courante. En général, ce sont des collègues (lire l'encadré) ou des intervenants extérieurs laïcs qui viennent jouer les démineurs. Vanessa, prof de bio à Toulon, travaille avec « *un musulman et un protestant évangéliste appartenant à des associations culturelles* » qui viennent rappeler à ses élèves que l'éducation sexuelle est une obligation légale qui s'impose à tous quelle que soit leur confession. Dans le même registre, Souad, enseignante en histoire dans un lycée professionnel en banlieue parisienne, commence tous ses cours sur la Shoah par l'intervention d'un de ses amis, historien d'origine algérienne, dont la famille a caché des familles juives pendant la guerre : « *On tord le cou*



aux clichés dès le départ et je n'entends plus fuser aucune remarque antisémite. » Bricoler des pédagogies innovantes pour déconstruire les préjugés des adolescents est sans aucun doute la meilleure réaction qu'un enseignant puisse avoir. Mais elle demande une énergie que tous n'ont pas - ou plus. « C'est désolant, mais beaucoup de profs développent des stratégies d'évitement pour ne pas entrer en conflit avec leurs classes », note Bernard Phan, vice-président de l'Association des professeurs d'histoire et géographie de l'enseignement public (APHG). Il explique : « J'ai des collègues qui disent aux élèves ce qu'ils croient qu'ils ont envie d'entendre. Par exemple, quand ils enseignent la colonisation à des classes majoritairement composées de jeunes issus de l'immigration, ils n'évoquent que les aspects négatifs. C'est une vision caricaturale de l'histoire, car la réalité, est bien plus nuancée. Mais certains croient que la paix sociale est à ce prix... »

D'autres renoncent tout simplement à aborder les sujets qui fâchent. C'est ce que qu'affirme Sophie Ferhadjian, ancienne professeur d'histoire et de géographie en banlieue parisienne, aujourd'hui chargée de mission au HCI : Dans les classes où les musulmans sont majoritaires, il est impossible d'évoquer la participation des chefs de tribu africains et maghrébins à la traite négrière. Les élèves accusent le prof de colporter des mensonges par pure islamophobie. Du coup, beaucoup n'enseignent plus cet aspect de la question. » Marion, notre professeur de biologie lilloise, ne sait toujours pas si, cette année, elle « osera » faire un cours sur Darwin. L'an dernier, elle a vécu « l'enfer » avec une classe de troisième qui a crié « Mentreuse ! Mentreuse ! » pendant plus d'une heure. « Après, ils se sont braqués contre moi et ont bordérisé tous mes cours



jusqu'aux grandes vacances ». Durant l'été, elle a revu tout son planning d'enseignement et décalé l'étude du darwinisme à la mi-juin... en espérant ne pas avoir le temps de terminer le programme. « C'est hypocrite. Je n'en suis pas fière, mais je ne veux surtout pas revivre ce qui s'est passé l'année dernière, j'ai un peu honte de vous dire ça mais... Vous ne me citerez pas, n'est-ce pas ? »

« Il est impossible d'évoquer la participation des chefs de tribu à la traite négrière. Les élèves accusent le prof de colporter des mensonges. »

Dans cette affaire comme dans la plupart des autres, il est compliqué de distinguer ce qui relève de l'obstruction à caractère religieux et de l'ordinaire « bordérisation ». La philosophe Sophie Ernst (3) a enseigné dans des établissements répertoriés comme « difficiles ». A ses yeux, les revendications confessionnelles ne sont qu'une manifestation d'un problème plus général de discipline. « La religion n'est qu'un prétexte de plus pour tester les limites du prof. Les élèves ont très bien compris que, s'ils s'engouffraient dans cette brèche, les adultes perdaient encore plus rapidement leur sang-froid, alors ils en profitent ! » Ultime provocation adolescente ou véritable retour de l'obscurantisme ? En attendant que le débat soit tranché, les profs se débrouillent comme ils peuvent.

■ A.T

Experts malgré eux

Solliciter un collègue d'origine arabe pour apaiser les conflits à caractère religieux est une pratique courante dans les écoles. Mais elle n'est pas toujours bien vécue. Ainsi, c'est toujours Saadia, professeur d'espagnol dans un collège de Mulhouse, que l'on envoie expliquer aux élèves que l'islam n'interdit pas d'assister au cours de natation, d'éducation sexuelle ; ou d'histoire du monde chrétien... « Ce n'est pas parce que j'ai un nom arabe que je suis experte en Coran fulmine-t-elle. Je suis athée et je n'ai aucune idée de ce qu'Allah autorise ou interdit » Surtout, Saadia estime que ces requêtes incessantes sont contraires à la neutralité du fonctionnaire et elle pointe le paradoxe de la situation : « C'est au nom de la religion supposée que l'on me croit plus à même que les autres de transmettre les vertus de la laïcité... » Vous avez dit « paradoxal » ?

■ A.T

(1) Tous les prénoms ont été modifiés.
 (2) Les défis de l'intégration à l'école, Haut-Conseil à l'intégration. La Documentation française, 2011.
 (3) Quand les mémoires déstabilisent l'école. Mémoire de la Shoah et enseignement, INRP, 2008.